

BORDEAUX
MÉTROPOLE



COMPTE-RENDU

REUNION DE PRESENTATION DU BILAN DE L'EXPERIMENTATION DE L'APAISEMENT DE LA PLACE STALINGRAD

Judi 23 juin, 18h – 20h30 au club sénior - centre d'animation Queyries – 13 allée Jean Giono

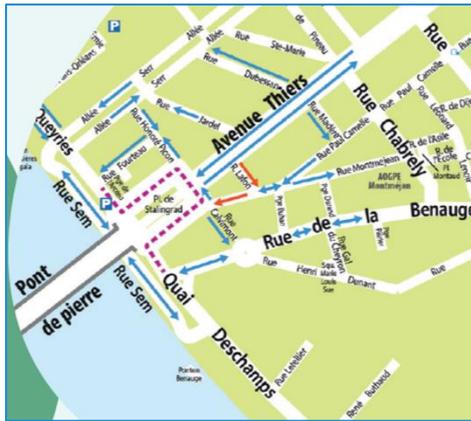
Etaient présent.es :

- 33 riverain.es de la place Stalingrad + commerçant.es
- Françoise Frémy, Maire-adjointe du quartier de La Bastide, conseillère municipale déléguée pour le sport pour toutes et tous
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire, chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Claire Lhote, cheffe de projets, pôle territorial de Bordeaux, Bordeaux Métropole
- Françoise Arthur, responsable technique de la mairie de quartier de La Bastide
- Marilyne Baron, secrétaire générale de la mairie de quartier de La Bastide
- Léa Galloy, chargée de projet et de démocratie locale

1. Rappel du principe de l'urbanisme pragmatique et de la mise en œuvre de l'expérimentation

Qu'est-ce que l'urbanisme pragmatique ? Des solutions rapides, peu coûteuses et réversibles, sans aucune intervention lourde de type maçonnerie. Des aménagements temporaires qui ont pour objectifs de :

- Faciliter les mobilités douces
- Proposer un meilleur partage de l'espace public
- Rendre les espaces publics plus conviviaux



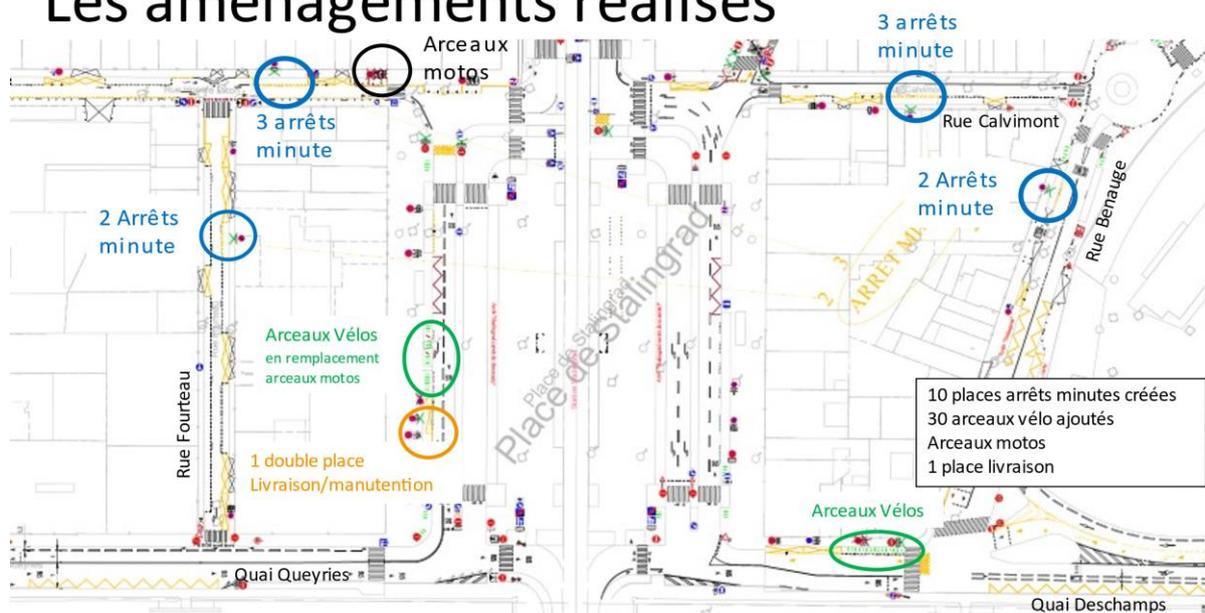
En quoi consistait l'expérimentation ?

- "Prolonger " le Pont de Pierre « sans voitures »
- « Rendre la place aux piétons »
- Pacifier les voies suivantes : les quais hauts (quai de Queyries et quai Deschamps), la voie contournant la place
- "faire un test grandeur nature" pour "enrichir les réflexions" du projet de requalification à horizon 2024/2025

Plan de circulation modifié



Les aménagements réalisés



2. Retour sur le dialogue citoyen

- Dialogue citoyen en continu : réunion d'information le **27 octobre 2021 avec les commerçants**
> report de l'expérimentation après les fêtes de fin d'année 2021.
- Réunion publique d'information de l'expérimentation le **06 janvier 2022** (Teams)
- Réunion avec quelques commerçants le **13 janvier 2022**
- Réunion d'échanges avec quelques commerçants le **24 mars 2022**
- « **Aller vers** » le **30 mars 2022** (Françoise Frémy, Camille Choplin, Tiphaine Ardouin)
- Réunion publique le **23 juin** afin de faire le « **bilan/retour sur expérience** »

En quelques chiffres :

- **6 réunions**
- **63 participant.es** lors des réunions
- 1 démarche pour aller à la rencontre des usagers de la place
- **56 personnes rencontrées sur la place**
- **40 mails**

Des retours et des idées ont été entendus autour des thématiques suivantes : conflits d'usages, vélos et piétons, plan de circulation, bus, aménagements et usages. Ce qui a permis de poser des pistes de réflexions :

Sur la circulation

- **Améliorer la signalisation** (vélos, itinéraire poids lourds) > signalisation

- Engager une **réflexion globale sur le plan de circulation** à l'échelle du quartier > requalification
- **Suppression des feux tricolores** au Carrefour Benaugue / Deschamps > réaménagement du carrefour (en cours d'études)

Pour alléger le pôle bus

- Réunions d'échanges avec TBM et Réseau région
- **Interventions auprès des chauffeurs (moteur allumé)**
- Renouvellement du contrat Délégation de service public en cours (allègement du pôle bus versé au cahier des charges)
- **Evolution des bus vers le GNV et l'électrique (moins bruyants) d'ici 2 ans**

Pour réduire les conflits usages piétons, vélos, trottinettes

- Inciter fortement les vélos/trottinettes qui viennent du pont de pierre à s'orienter vers les voies de circulation pour réserver la place aux piétons > signalisation

Pour végétaliser

- Mise en place de jardinières sur la place
 - > mobilier et végétalisation = Bordeaux Métropole peut fournir les jardinières
 - > gestion par « collectif / association » dans le cadre de permis végétaliser ?

Pour le stationnement :

- Stationnement courte durée pour la clientèle des commerces : Zone bleue et stationnement gratuit pour « 30 minutes » pour certaines rues (ex : rues Calvimont et Sem ?)

3. Synthèse des échanges

Effets sur la circulation :

- À l'angle de la rue Fourteau / Picon : plus de nuisances sonores, stationnements sauvages, embouteillages, passage de véhicules non adaptés à la taille des rues, création de tension entre les usagers, prise de la deuxième portion de la rue Picon à contre sens
- Rue Montméjean : non-respect du code de la route, avec des automobilistes qui roulent sur les trottoirs et à contre sens.
- Rue Calvimont : prise en sens interdit
- Rue Abadie : report du trafic
- Pas assez de police municipale pour faire respecter le code de la route
- Sentiment que l'expérimentation génère des accidents

> Il n'est pas souhaitable que l'expérimentation génère autant de nuisances. La fin des travaux dans la rue Fourteau permettra de fluidifier le trafic à cet endroit-là (fin du chantier = fin aout).

> Besoin de penser les plans de circulation de manière globale. La piétonnisation de la place ralentira, à terme, l'usage de la voiture. Une période d'adaptation est nécessaire, le but étant d'accélérer le report modal vers le tramway, le bus ou le vélo.

Association des commerçant.es

- Demande l'arrêt de l'expérimentation (20 commerçant.es opposé.es)
- D'accord sur le principe de pacifier la place.
- Souhaite le changement du plan de circulation en même temps que le lancement du projet long terme.
- Souhaite qu'il y ait plus de moyens alloués au projet.
- Souhaite une place plus végétalisée.
- Difficultés économiques des commerçant.s exprimées à plusieurs reprises.
- Un placier a informé les commerçant.es que l'installation de jardinières était payante

Stationnement :

- Trop de places "arrêt minutes" sont utilisées pour du stationnement de longue durée.
- Pas assez de stationnement Citiz dans le quartier.

Végétalisation :

- Si installation de jardinières : besoin de sensibiliser les personnes pour éviter les incivilités.

Méthode :

- Comment ont été choisis les verbatims présents sur la présentation ?
- Incompréhension sur l'utilisation de la méthode d'expérimentation, jugée "mauvaise".
- Proposition de mettre en place un groupe de travail.
- Proposition : mettre en place un référendum.

> Prise en compte des retours sur la méthode. La municipalité reconnaît que la méthode est perfectible et qu'il est possible de l'améliorer. La demande de travail en collaboratif sur le projet long terme est entendue. La municipalité intégrera dans la construction du projet long terme un travail coopératif.

Piétonnisation :

- Comment faire pour les personnes à mobilité réduite ?

> Il existe des places PMR sur les voies adjacentes : 1 place rue Benauges, 1 place rue Calvimont, 1 place rue H. Picon.

Questions :

- Est-ce que c'est définitif ?
- Quelles étaient les motivations de la municipalité ?
- Comment sont prises les décisions ?

> Le dérèglement climatique motive la volonté de promouvoir des transports décarbonés. Il va y avoir une obligation de l'Etat. On veut lutter contre les gaz à effet de serre par la réduction de la voiture en ville.

> La pacification permet en parallèle le développement économique de la ville.

> L'expérimentation est une phase de test pour comprendre comment un projet peut impacter la place. Le retour d'expérience des usagers permettra à la municipalité de prendre une décision à partir d'éléments factuels.

> L'expérimentation a permis de montrer, entre autres, qu'un certain nombre d'usagers souhaite une place sans les bus.

> Des négociations sont en cours pour, éventuellement, "alléger" ce pôle intermodal.

> Les retours d'expérience ont permis d'identifier le besoin de revoir le carrefour rue de la Benauge. Un projet de suppression du carrefour à feu est aujourd'hui à l'étude.

4. Prochaines étapes

Expérimentation poursuivie jusqu'en septembre pour permettre :

- D'analyser des contributions apportées durant la réunion de bilan
- De prendre une décision politique
- Définir un cadre de travail si le projet est maintenu.